MESSAGES CLES POUR LA STRUCTURATION EN CLD

1. Qu'est-ce que le CLD dans le cadre du PIREDD Kwilu?



Le comité Local de développement (CLD) est une association des villageois sans but lucratif ayant pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action qui favorise le développement de la communauté. Plus concrètement, dans le cadre du PIREDD Kwilu, cette démarche commune permettra d'améliorer les conditions de vie des populations locales, tout en assurant la conservation et la protection des ressources environnementales au moyen de la mise en œuvre des activités du PIREDD Kwilu.



2. RÔLE

Le CLD a des rôles suivants :

- Identifier les problèmes liés au développement de village;
- Elaborer un plan de développement au niveau villageois tel que plan simple d'aménagement du territoire au niveau villageois;
- Améliorer les conditions de vie des villageois non pas par l'exploitation anarchique des ressources naturelles, forestières en particulier mais par des activités alternatives comme l'agroforesterie;
- Aider les membres à s'organiser pour son autonomie financière;
- Gérer les conflits entre ses membres et les tiers.

3. QUI EST MEMBRE DU CLD?

Toute personne habitant dans le village, originaire et non originaire, qui sollicite son adhésion par écrit auprès du Président; toute personne ayant pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur et accepte de s'y conformer.

Les femmes devront occuper au moins 30% des participants



4. INSTALLATION DU CLD

L'installation du CLD est précédée par un Consentement Libre et Informé des communautés locales. L'assemblée générale du village procède au vote de chaque membre.



5. LES ORGANES DU CLD

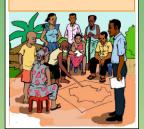
Les organes du CLD sont :

- L'Assemblée Générale (A.G.)
- Le Bureau Exécutif (B.E.)
- La Commission de Contrôle (C.C.)



6. RAYON D'ACTION DU CLD

Le CLD exerce ses activités sur le terroir villageois : Après avoir bien délimité le village au moyen de la concertation avec les chefs traditionnels, le CLD met en œuvre des activités favorisant la promotion d'agroforesterie et de conservation des forêts



7. RESSOURCES DU CLD

Les ressources du CLD proviennent :

- des produits des activités d'autofinancement (vente de services, vente des produits agricoles,...)
- des cotisations des membres en nature et en espèces
- de dons, legs, etc.
- de crédits éventuellement obtenus de tiers



8. CLES DE RÉUSSITE DU CLD

La réussite du CLD dépendra largement de la conscience et la responsabilité de chaque membre du CLD sur les points suivants :

- nembre du CLD sur les points suivants : · Implication et participation de tous à l'action ;
- Bonne planification ; Bonne gouvernance.
- Franche collaboration :
- Engagement réel des membres au changement
- Esprit d'initiative et d'entreprenariat
- Esprit de volontariat des membres.

A travers la participation aux activités initiées par le CLD, les villageois pourront arriver à obtenir des bénéfices tant collectivement qu'individuellement.















